

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant GARDERIE TOURBILLON DE SOLEIL INC. | Numéro de permis 2015025 | Date d'inspection Le 12 août 2020 | |
| Nom de l'établissement Garderie Tourbillon de Soleil Inc. | | Numéro de téléphone (506) 826-2796 | |
| Adresse 464 avenue Des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Dans le local des après-classe, je recommande de séparer les legos dans des baque différents indentifier à chaque enfant. Même procéder est conseillé pour l'utilisation des livres, de la pâte à modeler, casse-tête et jeux de société.
- Lors de mon arrivée les enfants jouaient dehors.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 août 2020

Date

original signé par

Caroline Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 août 2020

Date